



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 17 février 2017

N° 2017-90

Convocation du 10 février 2017

Aujourd'hui vendredi 17 février 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à Mme Brigitte COLLET
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Marie-Hélène VILLANOYE
M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel DUCHENE
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN
Mme Chantal CHABBAT à M. Guillaume GARRIGUES
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
M. Pierre LOTHaire à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Nathalie DELATTRE jusqu'à 10h30
M. Jacques GUICHOUX à Mme Andréa KISS à partir de 11h25
M. Michel HERITIE à M. TURON à partir de 11h30
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Cécile BARRIERE jusqu'à 10h10
Mme Arielle PIAZZA à M. Yohan DAVID à partir de 11h15
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 10h30
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 11h25
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 11h25
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH jusqu'à 10h55

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 17 février 2017 Direction générale Valorisation du territoire Direction du foncier	Délibération N° 2017-90
--	--	--

BORDEAUX - Immeuble bâti d'une superficie de 675 m² situé 33 rue des Bleuets, cadastré YM 80, appartenant à la Société civile immobilière (SCI) Alpa - Acquisition - Décision - Autorisation

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Société civile immobilière (SCI) Alpa est propriétaire d'un immeuble bâti à usage d'habitation d'une superficie de 675 m², cadastré YM 80, situé 33 rue des Bleuets à Bordeaux, à l'arrière duquel se trouve une vaste unité foncière constituant le site de projet d'un groupe scolaire de 9 classes et d'un programme de logements neufs.

La seule voie d'accès actuelle à ce site, l'allée Balzac, qui le relie à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, apparaît manifestement insuffisante pour absorber les flux de circulation qui seront générés par ces opérations ainsi que par une copropriété existante desservie de la même manière.

C'est pourquoi l'acquisition de l'immeuble précité idéalement centré au dos de l'unité foncière considérée, a été envisagée à l'initiative de la commune en vue de créer une nouvelle voie d'accès à ce site, destinée principalement à relier le futur équipement scolaire à la rue des Bleuets rejoignant l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Après instruction du dossier par les services métropolitains et suite à des échanges concernant la potentielle acquisition de ce bien avec son propriétaire, le présent rapport propose la base d'un accord qui pourrait intervenir sur un prix d'achat de 315 000 €, conforme à l'estimation domaniale délivrée par communiqué n° 2016 063V3268 du 8 décembre 2016.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5217-1 relatif à la transformation en métropole de certains établissements publics de coopération intercommunale,

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1311-9,

VU l'avis du service du Domaine devenu Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) n° 2016-063V3268 du 8 décembre 2016,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE la création à l'initiative de la commune d'une nouvelle voie d'accès au site de projet du groupe scolaire et du programme de logements neufs prévus rue de Balzac à Bordeaux nécessite l'acquisition de l'immeuble bâti situé 33 rue des Bleuets à Bordeaux dans le cadre de la politique foncière métropolitaine,

DECIDE

Article 1 : d'acquérir l'immeuble bâti à usage d'habitation d'une superficie de 675 m², cadastré YM 80, situé 33 rue des Bleuets à Bordeaux, appartenant à la S.C.I. Alpa domiciliée 5 allée Neil Armstrong à Mérignac, moyennant le prix de 315 000 €,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président est autorisé à signer l'acte authentique et tous autres documents afférents à cette transaction,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au budget principal de l'exercice en cours, chapitre 21, compte 2112, fonction 844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 17 février 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 MARS 2017	Pour expédition conforme, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 6 MARS 2017	Monsieur Jacques MANGON